



VERSAILLES

**Présentation de l'offre d'accueil
« petite enfance » sur le territoire
de Versailles
15 octobre 2024**

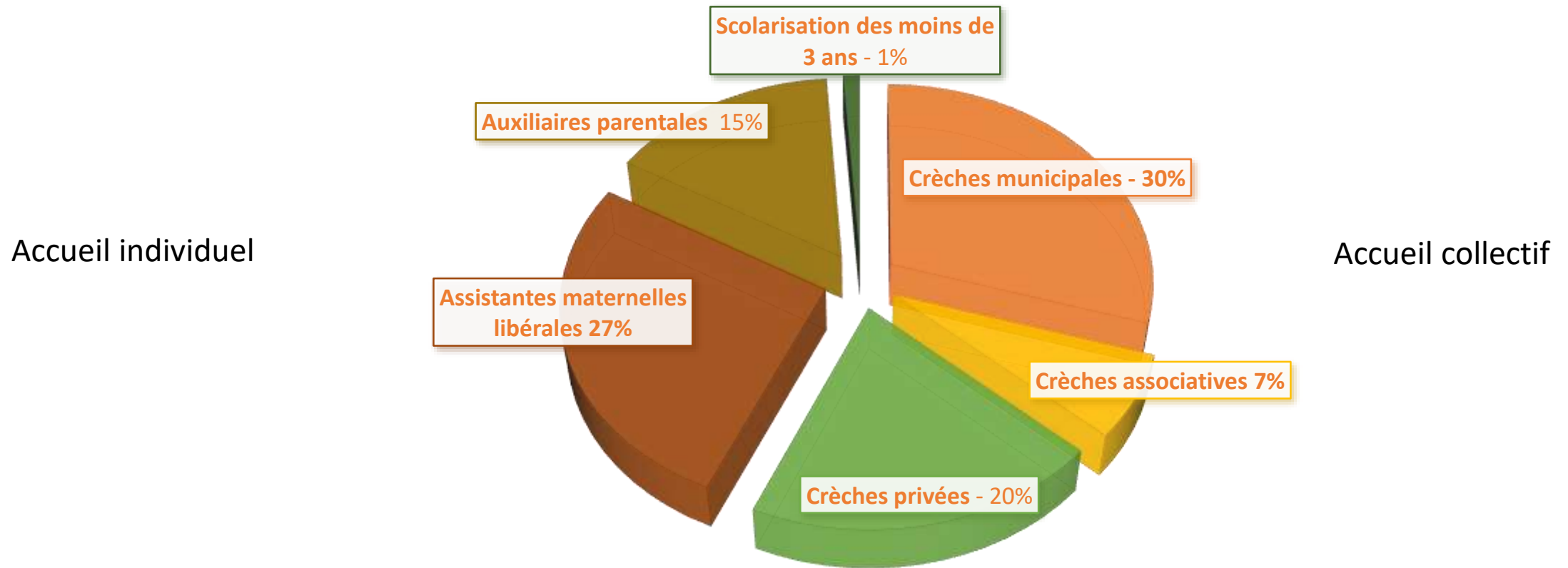
Présentation des intervenants

- Annick Bouquet, Maire-Adjointe déléguée à la petite enfance
- Mélina Ferlicot, Directrice de la petite enfance
- Virginie Beuzelin, Directrice du Relais Petite Enfance
- Mme Calcado, Directrice adjointe de la crèche associative Ô comme 3 Pommes
- Claire Mathias, Directrice de la crèche associative Le Petit Navire

Ordre du jour

- **L'accueil collectif** (crèches, multi-accueil, micro-crèches)
 - L'offre municipale
 - l'offre associative
 - L'offre privée
- **L'accueil individuel**
 - L'offre municipale
 - L'offre privée
 - **au domicile d'une assistante maternelle libre
 - **au domicile des parents par une auxiliaire parentale
- **Les modalités de demande d'une place dans un établissement municipale**

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS MODES DE GARDE SUR VERSAILLES



L'accueil collectif

L'accueil collectif – 3 types de gestionnaires public, associatif et privé

- Des **points communs** :

- Un **taux d'encadrement minimal et les locaux** qui sont encadrés par décret et contrôlés par le Conseil Départemental : nombre et qualification des professionnels, taille des locaux, existence d'un espace extérieur...
- Un **tarif horaire** encadré par la CAF (*sauf pour les micro-crèches*) : varie de 0,47 €/h à 4,33 €/h - fixé par la CAF (1er septembre 2024). Il comprend la fourniture du repas et des couches.

Simulation du coût disponible sur monenfant.fr

- Des **différences** :

- La **taille des structures** et leur organisation
- Leur emplacement géographique
- **L'amplitude horaire**
- **Le projet pédagogique**
- Les **modalités d'inscription** : auprès de la Ville (pour les établissements gérés par la ville), auprès des associations (pour les crèches associatives), auprès de l'employeur (pour les crèches privées).

Coût d'une place en crèche (hors micro-crèche) (au 01/09/2024)

Montant des revenus *plancher* :

Mensuel	765,77€
Annuel	9 189,24

Montant des revenus *plafond* :

Mensuel	7 000€
Annuel	84 000€

Simulation du coût disponible
sur monenfant.fr

Taux d'effort horaire pour l'accueil collectif (crèche, multi accueil) :

	Composition de la famille				
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 à 7 enfants	8 à 10 enfants
Taux d'effort horaire en % du revenu mensuel	0.0619 %	0.0516 %	0.0413 %	0.0310 %	0.0206 %
Tarif horaire plancher	0,47€	0,39€	0,32€	0,24€	0,16€
Tarif horaire plafond	4,33€	3,61€	2,89€	2,17€	1,44€



L'offre municipale



- 655 places dans 16 établissements de 12 à 80 places et 80 places réservées dans 4 établissements privés
- En moyenne 50 % des places sont renouvelées chaque année soit 360 places
- Les crèches proposent un accueil régulier, très majoritairement 5 jours par semaine. Ce sont des grands établissements, dans lesquels les enfants sont accueillis en section de 15 à 24 enfants. Les bébés sont réunis dans une section et les enfants moyens et grands sont accueillis ensemble.
- Les multi-accueils proposent un accueil régulier ou occasionnel, temps complet ou partiel. Ce sont des petits établissements, où les enfants sont accueillis en âge mélangés (bébé, moyens et grands) dans une section de 20 à 22 enfants.



Le projet municipal



- **Equipes au sein des établissements :**
 - Direction
 - Educatrices de Jeunes Enfants
 - Auxiliaires de Puériculture
 - Agents Sociaux
 - Agents techniques
- **Equipe pluridisciplinaire** (médecin, psychologue, psychomotricien...)
- **Projet éducatif** commun à tous les établissements : le respect du rythme et des besoins de l'enfant, l'accompagnement des parents, l'accueil des enfants porteurs de handicap
- **Un projet pédagogique** dans chaque établissement
- **Labélisation Ecolocrèche :** améliorer le bien-être des enfants et du personnel tout en réduisant l'empreinte écologique

Les établissements municipaux

■ Quartier Notre Dame/Clagny

- ✓ Crèche Chat Botté (66)
- ✓ Multi-accueil Goutte de Lait (20)
- ✓ Multi-accueil Notre Dame (20)
- ✓ Multi-accueil Clagny (22)

■ Quartier St Louis

- ✓ Multi-accueil St Louis – Borgnis (42)
- ✓ Crèche Manège enchanté (26)

■ Quartier Jussieu

- ✓ Crèche St Nicolas (64)
- ✓ Multi-accueil Petits-Bois (20)

■ Quartier Chantiers

- ✓ Crèche Jeu de l'Oie (80)
- ✓ Multi-accueil des Chantiers (55)

■ Quartier Porchefontaine

- ✓ Crèche Jacques Veslot (66)
- ✓ Multi-accueil Porchefontaine (20)

■ Quartier Vauban / Montreuil

- ✓ Crèche Marie-Anne Boivin (60)
- ✓ Multi-accueil Vauban (12)
- ✓ Multi-accueil Prés-aux-Bois (20)



CRECHES COLLECTIVES	MARIE-ANNE BOIVIN 7h30 – 18h30	2 rue Antoine Richard 01 39 50 57 97
	JACQUES VESLOT 7h30 – 18h30	84 bis rue Yves le Coz 01 30 97 87 65 Fax : 01 30 21 29 90
	SAINT NICOLAS 7h30 – 18h30	9 rue Saint Nicolas 01 39 51 06 20 Fax : 01 39 51 35 36
	CHAT BOTTE 7h30 – 18h30	78 boulevard de la Reine 01 30 97 29 38 Fax : 01 30 97 29 37
	LE MANEGE ENCHANTE 7h30 – 18h30	6 impasse des Gendarmes 01 30 97 29 25 Fax : 01 30 97 29 24
MULTI ACCUEIL DES CHANTIERS 8h00 – 18h30		53 rue des Chantiers 01 30 97 29 35
MULTI ACCUEIL DU JEU DE L'OIE 7h30 – 18h30		21-23 rue Jean Mermoz 01 30 83 19 60 Fax : 01 39 51 28 20
CRECHE FAMILIALE 7h30 – 19h00		Maison de Quartier Jussieu 6 rue Bernard de Jussieu 01 30 97 85 78
Multi-accueils Ouvert du lundi au vendredi Ouvert de 8h00 à 18h00	BORGNIS DESBORDES	1 rue Borgnis Desbordes 01 39 49 04 58
	SAINT LOUIS	50 rue Royale 01 30 97 29 23
	GOUTTE DE LAIT	9 rue Richaud 01 30 83 00 75
	PORCHEFONTAINE	86 rue Yves le Coz 01 39 49 42 95
	PRÉS AUX BOIS	29 rue de l'Ecole des Postes 01 39 53 60 07
Multi-accueils Ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00	CLAGNY	14 rue du Parc de Clagny 01 30 97 87 25
	NOTRE DAME	7 rue Sainte Sophie 01 39 53 94 66
	PETITS BOIS	6 rue Bernard de Jussieu 01 30 97 85 77
	VAUBAN	76 rue Champ Lagarde 01 30 97 87 60

Liste des établissements
disponible sur [l'espace famille](#)



L'accueil en crèche associative

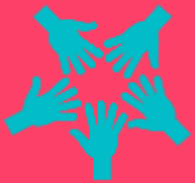
La ville soutient financièrement 2 crèches associatives :

- ✓ Le Petit Navire - 60 places - Notre Dame
- ✓ Ô comme 3 pommes – 88 places – Clagny



L'inscription se fait directement auprès de l'établissement.

« Qu'est ce que la Crèche Ô comme 3 pommes ? »



C'est une crèche associative loi 1901, à but non lucratif activement soutenue par la mairie de Versailles et la CAF.



Une crèche d'un caractère familial par l'implication des parents.



Un lieu d'accueil, d'éveil, et de socialisation, où les enfants évoluent chacun à leur rythme, où les adultes sont attentifs à leur bien-être.



La crèche « Ô comme 3 pommes » se situe dans le quartier de Clagny-Glatigny¹⁴



Ouverture de 8h à 19h

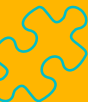


LES INFORMATIONS CLÉS

- Ouverture De 8h à 19h
- Priorité aux enfants résidant à Versailles
- Agrément 88 berceaux (de 10 semaines à 3 ans) repartis en 4 sections :
 - 20 bébés de 3 mois à 1 an
 - 22 petits moyens de 1 an à 18 mois
 - 22 moyens grands de 18 mois 24 mois
 - 24 grands 2 ans et plus
- Possibilité d'accueil de 4% d'enfants hors commune de Versailles
- Accueil d'enfants porteurs de handicap
- Accueil PERISCOLAIRE (jusqu'à 4 ans)
- Eveil musical et à l'anglais

NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

- Accompagner l'éveil et le développement de l'enfant
- Assurer les soins et le bien-être de l'enfant avec un accent tout particulier sur le maternage
- Garantir la sécurité affective et l'autonomie des enfants
- Faire participer et engager les familles au sein de la crèche (café parents, sorties, fêtes,...)
- Proposer une aide à la parentalité (entretien avec psychologue et/ou référent santé)



LE PERSONNEL ET LES MEMBRES



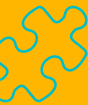
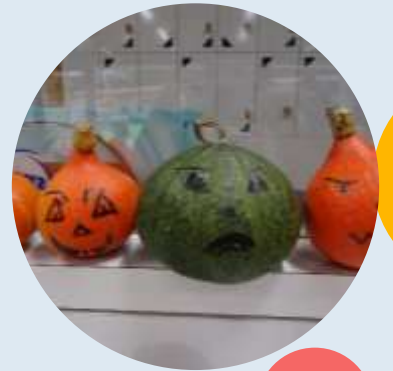
Le personnel

Equipe pluridisciplinaire de 33 salariés (infirmière puéricultrice, infirmières, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, agents de service)

Les membres

Les parents des jeunes enfants assurent bénévolement des missions diverses.

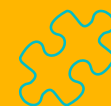
- Régulières, en étant élu au conseil d'administration (9-12 membres : Président, Trésorier, Secrétaire..)
- Ponctuelles, tel que : jardinage, couture, bricolage...



INFOS PRATIQUES



- **Inscriptions :**
- Télécharger sur le site internet le dossier d'inscription.
- **Barème national de la CAF :**
- Selon les revenus de l'année N-2 et le nombre d'enfants dans la famille.





Mme GENY
Directrice

★ 01 39 43 90 94
06 43 36 69 19 ★



Mme
CALCADO
Directrice
adjointe ★

01 39 43 90 94
06 43 36 69 19

Mail : direction@ocomme3pommes.com

Site web : <https://ocomme3pommes.com>



Le Petit Navire

Crèche associative depuis 1989



151 boulevard de la Reine 78000 Versailles - Tél. 01 39 53 78 15

Fonctionnement

- Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 19h
- 60 places
- Accueil des enfants de 10 semaines à 3 ans
- 5 sections (temps plein / temps partiel)
- Tarification : idem crèches municipales (+ adhésion)



Spécificités

- 2 piliers :
 - Pédagogie Pickler Loczy
 - Label Ecolo Crèche®
- Eveil musical et communication gestuelle associée à la parole
- Engagement des familles :
 - Au CA
 - En commissions
 - Aux matinées brico-jardinage

ASSOCIATION
PiklerLóczy
Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE



Pré-inscription

- Contact :

- inscription@crechelepetitnavire.fr
- 01 39 53 78 15
- www.crechelepetitnavire.fr

- Demande :

- ✓ dossier de pré-inscription à télécharger depuis le site internet et à retourner complété par mail
- ✓ modalités et critères d'attribution

En photos



30 ans ! juin 2019



La crèche du ministère de la Défense

- ✓ Crèche « les petits soleils » de 60 places, quartier des Chantiers
- ✓ Les places sont réservées aux ressortissants du ministère de la Défense

 L'inscription se fait directement auprès de l'IGESA

Les 24 établissements privés

(14 micro crèches et 10 crèches)

Quartier notre Dame :

- ✓ *Crèche Réglisse - la Maison Bleue - 40 places (dont 25 ville)*
- ✓ *Crèche People & Baby Nénuphar- 15 places*
- ✓ *Crèche Bambou – People & Baby – 16 places*
- ✓ Micro-crèche - Babilou
- ✓ Micro-Crèche Foch – La Maison Bleue
- ✓ Micro-crèche People & Baby – Reinette
- ✓ Micro-crèche People & Baby – Les Cygnes
- ✓ Micro-crèche Zazzen - le jardin du roi
- ✓ Micro-crèche Plume
- ✓ Micro-crèche les Minilions

Quartier Montreuil :

- ✓ *Multi-Accueil Babilou - 34 places (dont 15 ville)*
- ✓ *Crèche Babilou Vauban – 36 places (dont 20 ville)*
- ✓ Micro-crèche « les Bambins de Montreuil »

Liste complète
(adresse et
coordonnées) sur le
site

www.versailles.fr

Ou

www.monenfant.fr

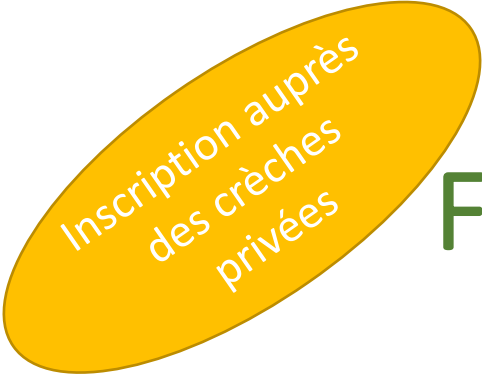
Les 24 établissements privés

Le quartier Chantiers – Porchefontaine :

- ✓ *Crèche Galanga - la Maison Bleue - 40 places*
- ✓ *Crèche Les étangs – People & Baby – 29 places*
- ✓ *Micro-crèche « Bulles de vie » rue du Pont Colbert*
- ✓ *Micro-crèche « Kiddies Mermoz »*
- ✓ *Micro-crèche « Les bébés explorateurs »*
- ✓ *Crèche « Versailles Albert Sarraut »*

Le quartier Saint Louis :

- ✓ *Crèche Joffre – La Maison Bleue - 17 places*
- ✓ *Crèche « les petites canailles » - 35 places (dont 20 ville)*
- ✓ *Micro-crèche - la Cabane des Bambins*
- ✓ *Micro-crèche - les Malicieux du vieux Versailles*
- ✓ *Micro-crèche – Les coloriés de l'Orangerie de Versailles*



Fonctionnement des crèches privées

- **Les crèches privées et micro crèches d'entreprises (PSU)** ont le même coût pour les familles et fonctionnent comme les crèches municipales. En revanche, elles sont gérées par un gestionnaire privé. Contrairement aux **crèches municipales**, ce n'est pas la commune mais l'employeur qui participe au financement.

Dans ce cas, la famille paie un tarif en fonction d'un taux d'effort (comme en crèche municipale) et ne perçoit pas d'aide supplémentaire de la CAF.

- **Les crèches privées et micro crèches d'entreprises (PAJE)** sont également des établissements privés mais directement accessibles (sans participation de l'employeur).

Dans ce cas, la famille paie un tarif plus élevé qu'en crèche d'entreprise ou crèche municipale mais perçoit une aide de la CAF (le Cmg) qui varie entre 700€ et 967€ en fonction des ressources.

L'accueil individuel

L'accueil individuel municipal : la crèche familiale

- ✓ La crèche familiale emploie 12 assistantes maternelles agréées pour 34 places qui accueillent à leur domicile de 2 à 3 enfants âgés de moins de quatre ans, dans les quartiers : Clagny, Satory, Jussieu, Chantiers
- ✓ Accueil de 4 à 5 jours de 7h30 à 19h
- ✓ Le contrat est passé avec la Ville de Versailles
- ✓ Tarif légèrement inférieur à celui d'une crèche collective (couches et repas fournis)
- ✓ Un encadrement municipal et l'accès à des activités collectives
 - ✓ 1 matinée d'éveil par semaine
 - ✓ Encadrement par une infirmière puéricultrice et une éducatrice de jeunes enfants

Tarif horaire de la crèche familiale (au 01/09/2024)

Montant des revenus *plancher* :

Mensuel	765,77€
Annuel	9 189,24

Montant des revenus *plafond* :

Mensuel	7 000€
Annuel	84 000€

Taux d'effort horaire pour l'accueil en crèche familiale :

	Composition de la famille			
	1 enfant	2 enfants	3 à 5 enfants	6 à 10 enfants
Taux d'effort horaire en % du revenu mensuel	0.0516 %	0.0413 %	0.0310 %	0.0206 %
Tarif plancher	0,39€	0,32€	0,24€	0,16€
Tarif plafond	3,61€	2,89€	2,17€	1,44€

L'accueil individuel privé

- Par une assistante maternelle libre (à son domicile)

L'assistante maternelle possède un **agrément** du conseil départemental attestant ses capacités personnelles à assurer l'accueil des enfants et qu'elle dispose d'un logement offrant des conditions d'accueil et de sécurité adaptées aux jeunes enfants. L'assistant maternel accueille jusqu'à quatre enfants de moins de 3 ans maximum simultanément à son domicile.

Le parent est **employeur** de l'assistant maternel.

- Par une auxiliaire parentale (**garde au domicile des parents**)

Garde « simple » ou « partagée »

Les parents sont soit **employeurs** de la garde d'enfants à domicile (emploi direct ou recours à un organisme mandataire), soit **clients d'un organisme** prestataire qui met à leur disposition un salarié et endosse le rôle de l'employeur à la place du parent.

Les aides pour l'accueil individuel

- ✓ Pour les enfants gardés au domicile d'une assistante maternelle:
 - Dans le respect d'un plafond journalier CAF établi en fonction du SMIC :
 - Versement d'un CMG par enfant gardé (complément du libre choix du mode de garde): dépend du nombre d'enfants à charge et des ressources de votre foyer (Reste à charge au minima de 15%)
 - Prise en charge de 100% des cotisations sociales
- ✓ Pour les enfants gardés au domicile des parents (parents employeurs ou organisme qui emploie la garde à domicile):
 - Versement d'un CMG par famille (complément du libre choix du mode de garde): dépend du nombre d'enfants à charge et des ressources de votre foyer.
 - Prise en charge à hauteur de 50% des cotisations sociales dans la limite de 496€

Retrouvez tous les montants sur www.monenfant.fr



Le Relais Petite Enfance

- ✓ Lieu d'information et d'orientation pour les familles, les assistantes maternelles et les auxiliaires parentales
- ✓ Animations pour les assistantes maternelles et les auxiliaires parentales avec les enfants dont elles ont la garde
- ✓ Simulations de coûts des différents modes d'accueil
- ✓ Listes actualisées d'assistantes maternelles et d'auxiliaires parentales
- ✓ Supports concernant l'emploi d'un salarié : assistante maternelle et auxiliaire parentale (garde simple ou partagée) : modèle de contrat de travail, notice explicative, convention collective...

Sur RDV : 01 30 97 87 70

rpe@versailles.fr

Les modalités d'inscription dans les établissements gérés par la Ville

accueil individuel ou collectif

Les modalités d'inscription : l'accueil régulier

- ✓ Consulter la liste des établissements, leur emplacement géographique, leurs horaires, fermetures annuelles...
- ✓ Déposer un dossier de préinscription **dès le 4^{ème} mois de grossesse** en mairie ou sur direction.petite.enfance@versailles.fr ou sur [l'espace famille](#) de la Ville.
- ✓ 3 choix d'établissements au maximum
- ✓ Seuls les dossiers complets sont enregistrés
- ✓ Pour valider l'inscription, une confirmation de naissance doit être envoyée
- ✓ En Janvier, une confirmation de maintien de votre demande vous sera demandée

Attention, nous ne **communiquons que par e-mail**. Ceux-ci peuvent être dirigés vers les **courriers indésirables**, pensez à vérifier régulièrement.

Les critères d'attribution

- Les attributions sont faites par une commission présidée par la maire-adjointe déléguée à la petite enfance en fonction :
 - des disponibilités de places dans la tranche d'âge de l'enfant à accueillir (année de naissance),
 - de l'ancienneté de l'inscription,
 - des établissements souhaités par les parents,
- La commission tient compte des priorités suivantes : **Priorité ne veut pas dire attribution systématique**
 - Les enfants dont les parents sont accompagnés par un travailleur social dans une démarche d'insertion professionnelle (places AVIP « à vocation d'insertion professionnelle),
 - minima sociaux
 - Les enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique
 - présence d'un enfant aîné dans l'établissement pendant encore un an au moins au moment de l'admission du frère ou de la sœur,
 - jumeaux ou plusieurs enfants de moins de 3 ans
 - priorités exceptionnelles pour causes médicales, familiales et sociales

Les modalités d'attribution

- ✓ Commission **présidée par l'élue déléguée à la Petite Enfance** en mars pour les **entrées en septembre** puis attributions au fil de l'eau en fonction des places vacantes

La grande majorité des places est attribuée pour la rentrée de septembre.
Il y a peu de possibilité d'accueil en cours d'année.

- ✓ Courriers de proposition sont envoyés dans un premier temps puis les courriers de refus. Les familles qui ont reçu un courrier de refus peuvent maintenir leur inscription en liste d'attente (opportunités en cours d'année).
- ✓ Les familles qui reçoivent une proposition ont **5 jours pour indiquer leur acceptation**.
- ➡ Si la famille refuse la place qui lui a été attribuée, le dossier peut être maintenu en liste d'attente mais sans ancienneté
- ✓ Après acceptation et paiement des frais d'inscription (22€), la Directrice contacte la famille pour organiser la date d'entrée, la période d'adaptation et le contrat d'accueil.

Les modalités d'inscription : l'accueil occasionnel en Multi-Accueil

- ✓ Prendre contact avec la directrice du Multi-Accueil souhaité (Borignis Desbordes, Saint Louis, Goutte de lait, Notre Dame Vauban, Porchefontaine, Près-aux-Bois, Clagny, et Petit Bois)
- ✓ L'admission est réalisée en fonction des places disponibles
- ✓ En l'absence de place, votre demande est enregistrée sur la liste d'attente de l'établissement

Les bons réflexes

www.versailles.fr

rubrique « Espace Famille » - « Petite enfance »

monenfant.fr

site de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)



Qui sommes-nous ?

Que propose ce portail ?

Comment nous contacter ?

JE SUIS UN PARENT

JE SUIS UN PROFESSIONNEL

monenfant.fr

Vous accompagner dans votre vie de parent



DEVENIR PARENTS

ÉLEVER SON ENFANT

ACCOMPAGNER SON
ADOLESCENT

UN CHANGEMENT DANS LA
FAMILLE

SERVICES EN LIGNE



RECHERCHE D'UN
MODE D'ACCUEIL

- › Crèches, assistants maternels, accueil de loisirs, relais assistants maternels



COÛTS ET AIDES

- › Simuler le coût en crèche
- › Estimer la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)



UNE QUESTION SUR
LES MODES
D'ACCUEIL ?

- › Je fais une demande en ligne, un conseiller me contacte

THÉMATIQUES



CHOISIR UN MODE D'ACCUEIL



CHOISIR L'ACCUEIL CHEZ UN



DÉMÉNAGEMENT ET



LES PARENTS ET L'ÉCOLE

2 Lieux d'Accueil Enfant-Parents



VERSAILLES

A partir de septembre 2022

LAEP

Lieux d'Accueil Enfant-Parent Notre-Dame et Petits-Bois

Lieux de jeux, de rencontres et d'échanges pour les enfants de 0 à 4 ans et leurs parents

Gratuit et sans inscription !

VERSAILLES.FR
f t y i



Lieu d'Accueil Enfant Parent Notre-Dame
Maison de quartier Notre-Dame, 7 rue Sainte Sophie

Lundi 15h-17h30
Mardi 15h30 - 18h30
Jeudi 15h - 17h30
Vendredi 9h - 11h30 puis 15h - 17h30

Ouverture le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 11h30

Ouverture la première semaine des petites vacances scolaires (sauf Noël)

Lieu d'Accueil Enfant Parent Petit-Bois
Maison de quartier Jussieu, 6 Bernard de Jussieu

Maison de quartier de Petits-Bois, dans les locaux de la crèche familiale

Mercredi de 9h à 11h

Ouverture la première semaine des petites vacances scolaires (sauf Noël)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site versailles.fr rubrique Éducation et Jeunesse > Petite Enfance